



## AMENDMENT #2 MODIFICATION #2

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Parks Canada Agency  
National Contracting Services  
Bid Receiving Unit  
111, Water Street East  
Cornwall ON K6H 6S3

### Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

### Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

### Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency  
111, Water Street East  
Cornwall ON K6H 6S3

<b>Title-Sujet</b> Rejointoiement et restauration de mur de l'écluse en maçonnerie, Écluse 30 - Lovesick		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P300-16-5265/A		<b>Date:</b> 15 septembre, 2016
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b>		<b>Client Ref. No. - No. de réf du client.</b>
<b>Solicitation Closes:</b>		
<b>at - á</b> 14 h 00	<b>on - le</b> 22 septembre, 2016	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> EDT - HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> X <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Patrick Alguire – patrick.alguire@pc.gc.ca		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (613) 938-5955		<b>Fax No. - No de FAX:</b> (877) 558-2349
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>		
See Herein – Voir en ceci		

### TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b>	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>	
<b>Email - Courriel:</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR DES MAINTENANT. L'ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT.**

**1. Dessins Révisés**

Voir "DSP 5P300-16-5265A 2016-09-13.zip".

- a. Les emplacements des lignes de quadrillage, sur le Plan S02 ont été révisés pour correspondre aux lignes de quadrillage dans le Plan S03.
- b. La hauteur murale en amont des batardeaux en bois a été ajoutée au dessin S03.

**2. Questions et réponse :**

Q1) Y aura-t-il un accès à une aire d'entreposage à l'Écluse 28?

R1) Oui, toutefois une surface de protection, ou une couche minimale de 100 mm de gravier (sur matériel géotextile), doit être utilisée sur les aires gazonnées. Cette aire d'entreposage potentielle représente approximativement 300 m<sup>2</sup>.

Q2) Le stationnement est-il permis à l'Écluse 28?

R2) Oui, toutefois cette zone n'est pas entretenue en période hivernale.

Q3) Est-ce qu'il y a un accès pour véhicules sur le site?

R3) Non

Q4) Est-ce que le bâtiment de la station d'écluses peut être utilisé par l'entrepreneur?

R4) Non

Q5) Est-ce que la voie réservée pour les services d'incendie [menant au chemin pédestre] est déneigée par la municipalité?

R5) La route est déneigée par la municipalité jusqu'à la voie réservée pour les services d'incendie. La voie réservée est déneigée par les habitants locaux.

Q6) L'entrepreneur est-il responsable du transport pour les consultants?

R6) Non

Q7) Est-ce que les deux projets d'écluses [Écluses 30 et 31] doivent être complétés à la même échéance?

R7) Oui

Q8) Est-ce qu'il y aura un accès à l'électricité sur le site?

R8) L'entrepreneur sera responsable de l'approvisionnement en électricité et en eau sur le site.

Q9) Un avis peut-il être envoyé aux propriétaires avoisinants au sujet de la location potentielle de propriétés pendant la construction?

R9) Parcs Canada ne distribuera pas d'avis aux propriétaires avoisinants.

Q10) L'entrepreneur peut-il briser la glace afin de poursuivre l'accès au site par l'eau?

R10) Parcs Canada ne fournit pas d'approbation pour l'usage des cours d'eau en dehors de la saison de navigation. La cédule doit être maintenue indépendamment des impacts liés au temps hivernal.

Q11) Est-ce qu'une barge d'APC peut être utilisée pour les travaux?

R11) Non, mais il est possible que deux barges soient mises en vente prochainement sur le site des biens excédentaires du gouvernement.

Q12) Est-ce que la grue (présentement sur le site) peut être utilisée pour la construction?

R12) Non, celle-ci sera retirée du site préalablement à la construction.

Q13) Est-il possible d'utiliser le trottoir ou le sentier de vélo de montagne (hydrocut)?

R13) Il s'agit d'un sentier pédestre seulement, vous devez traverser deux barrages, à l'aide d'escaliers, et le tout prend environ 20 minutes de marche. Pour le sentier de vélo de montagne (hydrocut), il y a des sections où l'on retrouve des façades rocheuses abruptes et l'usage d'échelles est requis.

Q14) Quelle est la largeur de l'écluse?

R14) 9,7 m

Q15) L'entrepreneur en batardeau doit-il être spécialisé dans la construction de batardeaux?

R15) Voir spécifications de la Section 31 23 19, partie 1.4.1.1

Q16) Quelle est l'adresse « 911 » ou quels sont les numéros de compteur à l'Écluse 30?

R16) Voie-Navigable-Trent-Severn  
24, 16e Concession, Lot 40  
Comté de Smith (Twp), ON

Q17) Sur le Plan 04/S04, le niveau d'eau indiqué est de 243,1 m – serait-il possible de fournir le niveau du fond?

R17) Voir "DSP 5P300-16-5265A 2016-09-13.zip". La hauteur murale en amont des batardeaux en bois a été ajoutée au dessin S03.

Q18) Les emplacements des lignes de quadrillage 1-10, sur le Plan 1/S02, ne correspondent pas aux emplacements sur les Plans 01/S03 et 02/S03 – ils sont inversés.

R18) Voir "DSP 5P300-16-5265A 2016-09-13.zip". a. Les emplacements des lignes de quadrillage, sur le Plan S02 ont été révisés pour correspondre aux lignes de quadrillage dans le Plan S03.

En présentant sa soumission, le soumissionnaire confirme qu'il a lu et qu'il a compris les exigences indiquées dans tous les addenda et qu'il a pris en compte tous les coûts associés à ces exigences dans le prix total soumissionné.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**